

Mardi 17 novembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En réponse à l'article

« *La conductrice du manège désenchantée* »

Réponse de Gil Avérous, Maire de Châteauroux et Président de Châteauroux Métropole, à l'article paru dans *La Nouvelle République* du 14 novembre 2015.

« J'ai pris la décision de demander au comité de la Foire Exposition de déménager le manège de la place de la République, en février 2016, au cours Saint-Luc.

Contrairement à ce que laisse entendre Mme Bujeaud, qui est salariée de la Foire Exposition, son emploi n'est pas menacé. Il est simplement déplacé de 200 mètres.

Les commerçants du cours Saint-Luc ont droit, eux aussi, à des animations et le centre-ville ne peut se limiter à la seule place de la République. Tout le monde convient qu'il faut redynamiser le cours Saint-Luc. Il faut maintenant passer des paroles aux actes.

Je suis surpris de voir que le patron du Subway aurait signé la pétition pour le maintien du manège, alors qu'il m'a sollicité à plusieurs reprises pour obtenir le déménagement de celui-ci, au motif qu'il cache la visibilité de son établissement, ce qui est vrai.

Le déplacement va ouvrir une nouvelle perspective sur la place qui va bientôt accueillir une enseigne supplémentaire avec l'arrivée du Fournil Saint-André. »

CONTACT PRESSE

Amélie Tissot

amelie.tissot@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 34 36

www.chateauroux-metropole.fr